

GESTION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL

Une décennie de grande révolution !

NEWSLETTER 14 178 du 28 MARS 2014



Conseiller un chef d'entreprise dans la gestion et la transmission de son patrimoine professionnel constitue une opération délicate.

L'exercice nécessite l'analyse de nombreux paramètres ayant trait au droit des sociétés, au droit patrimonial de la famille, à la fiscalité professionnelle et personnelle, à la protection sociale et aux stratégies de rémunération.

La synthèse de cette analyse permet de concevoir une ingénierie patrimoniale aux facettes multiples :

- Gestion des modes de détention – Adaptation des statuts juridiques, fiscaux et sociaux;
- Opérations de donation/cession et d'apport/cession ;
- Recours aux sociétés holding ;
- Opérations liées à l'acquisition, l'exploitation et la cession de l'immobilier d'entreprise ;
- Stratégies d'*encapsulation* de l'épargne dans des structures passibles de l'impôt sur les sociétés ;
- ...

Au cours de la dernière décennie, le législateur est venu bouleverser régulièrement les règles du jeu. La doctrine administrative et la jurisprudence ont ajouté à ces textes. Les administrations fiscales et sociales sont devenues de plus en plus *agressives*. L'acte anormal de gestion, l'abus de droit fiscal et l'abus de droit social, constituent des risques majeurs.

Le droit de la famille a été profondément modifié par une loi extrêmement dense et riche adoptée en 2006. Les règles successorales, la situation du conjoint survivant ont été aménagées. De nouveaux instruments, adaptés à la situation des chefs d'entreprises ont vu le jour (Mandats posthumes, Renonciation anticipée à l'action en réduction...). Ils n'ont pas toujours été exploités par les praticiens. La gestion des régimes matrimoniaux dans le temps reste toujours insuffisante. Le chef d'entreprise, le plus souvent consulte deux fois sur le thème du régime matrimonial : La première avant le mariage, la seconde...lors du divorce.

Le droit applicable aux libéralités a lui aussi beaucoup évolué. Le législateur a donné le jour aux donations atypiques (libéralités graduelles, résiduelles...)

Dans le même temps la notion de famille s'est transformée avec le développement de familles recomposées et de nouvelles formes d'unions (PACS, Mariage pour tous...)

La loi TEPA et la loi adoptée au cours de l'été 2011 complètent ces aménagements sous l'angle fiscal.

La fiscalité a elle aussi fait l'objet d'un mouvement de grande envergure. La valse des textes, parfois de portée rétroactive, a été permanente au cours de la dernière décennie.

Les assiettes d'imposition ont été élargies, les taux augmentés... De nouvelles taxations ont été créées, de nombreuses niches fiscales ont été rabotées ou supprimées. Les textes sont devenus de plus complexes et n'ont pas toujours brillé par leur cohérence.

Une fiscalité moins pénalisante a cependant été maintenue en matière de transmission du patrimoine professionnel à titre onéreux (Régimes de faveur en cas de départ à la retraite par exemple) et surtout en matière de transmission à titre gratuit (Pacte Dutreil)

Sur le terrain de la protection sociale et de la rémunération des dirigeants, ce fut également la révolution permanente.

Le régime fiscal et social applicables aux dividendes a été régulièrement modifié. Les arbitrages *Mise en réserve/Rémunération/Distribution* sont devenus de plus en plus complexes et ont dû être adaptés aux fils des lois.

L'assiette et le taux des cotisations sociales ont été régulièrement et fortement revus à la hausse.

En matière de retraite, les non-réformes se sont succédées, dans un contexte de quasi faillites des organismes gestionnaires des retraites collectives.

En matière d'épargne professionnelle, on a pu assister au déclin de la retraite par capitalisation et à la promotion de l'épargne salariale.

Beaucoup des schémas classiques utilisés par les conseils ont été rangés en partie ou totalement au placard : Cessions d'usufruits temporaires, Ventes à soi-même, Apports/cessions...

Face à toutes ces évolutions le conseil devra sécuriser les positions qu'il retiendra. Il devra également en permanence gérer un flux constant d'informations techniques et les analyser afin de les rendre opérationnelles.

En guise de conclusion : il faut positiver. Face à cette instabilité et à cette complexité, les clients, avides d'optimisation (parfois un peu trop...) ont et auront de plus en plus souvent besoin de conseils personnalisés pour les accompagner dans les différentes phases de la gestion de leur patrimoine.

Afin de vous permettre de répondre à ces attentes de vos clients, de parfaire et d'actualiser vos connaissances nous vous proposons un cycle de formation complet. Il s'agira d'une formation opérationnelle proposée par des praticiens pour des praticiens.

Dirigeants d'entreprises et approche patrimoniale Gestion et transmission du patrimoine professionnel

**AVRIL 2014
A
NOVEMBRE
2014**

**Une formation de 14 jours découpée
en 7 modules de 2 jours**



Proposée à PARIS

**ESPACES DIDEROT
(à 200 mètres de la gare de Lyon)
LES INTERVENANTS**



JACQUES DUHEM
CONSULTANT FORMATEUR
DIRECTEUR FAC JD



REMY GENTILHOMME
NOTAIRE



PIERRE YVES LAGARDE
CONSULTANT EN STRATEGIES
DE REMUNERATION
DES GESTION DE PATRIMOINE



FREDERIC AUMONT
NOTAIRE
DES GESTION DE PATRIMOINE



JEAN PASCAL RICHAUD
CONSULTANT
DIPLOME NOTAIRE
DES GESTION DE PATRIMOINE

Contenu des séminaires :

La fiscalité de l'entreprise et du chef d'entreprise JACQUES DUHEM	Particularités du patrimoine du chef d'entreprise ; Régimes fiscaux applicables aux différentes catégories d'entreprises Taxation des revenus à l'IR ou à l'IS Gestion des déficits Les rémunérations Les revenus distribués Les dividendes La gestion des comptes courants Le passif social et son traitement fiscal Les incitations fiscales à l'investissement professionnel
L'entreprise individuelle JACQUES DUHEM	Fonctionnement comptable et fiscal La fin de la théorie du bilan Les biens mutants Gestion et optimisation de la transmission à titre onéreux La transmission à titre gratuit de l'entreprise individuelle La transformation de l'entreprise individuelle en société
Le chef d'entreprise et le droit de la famille JEAN PASCAL RICHAUD	Le régime matrimonial du chef d'entreprise : Comment adapter ce dernier face aux différentes étapes de gestion de l'entreprise. La protection du conjoint du chef d'entreprise Le démariage du chef d'entreprise. Le recours à une société pour modifier indirectement le régime matrimonial. Protection des patrimoines privés et professionnels
L'immobilier d'entreprise FREDERIC AUMONT	La détention par l'entreprise La détention par le dirigeant La détention par le dirigeant par le biais d'une SCI, passible de l'IR ou de l'IS Les stratégies de démembrement (avant et après le 14 novembre 2012) Le bail à construction
Protection sociale et stratégies de rémunération PIERRE YVES LAGARDE	Méthodologie d'audit social du dirigeant. Analyse des risques – Mesure de la protection Détermination des couts de la protection. Analyse des changements de statut Les différentes formes de rémunérations L'arbitrage entre dividendes et rémunération
Fiscalité de la transmission des sociétés JACQUES DUHEM	Cessions d'actifs ou cessions de titres Plus-values professionnelles ou plus-values des particuliers Régimes dérogatoires Plus-values et titres démembrés Stratégies de donation/cession

<p>Les sociétés holding</p> <p>JACQUES DUHEM ET PIERRE YVES LAGARDE</p>	<p>Définitions : Holdings actives, passives, animatrices...</p> <p>La mise en place de la holding : Par vente ou par apport – Conséquences fiscales (IR et ISF) Conséquences sociales liées à un changement de statut</p> <p>Le fonctionnement de la holding : Risque d'acte anormal de gestion Optimisation des rémunérations La fiscalité de groupe : traitement des dividendes</p> <p>La transmission de la holding Cession des titres de la holding Cession par la holding des titres des sociétés opérationnelles Départ à la retraite – Cumul emploi retraite</p>
<p>La transmission à titre gratuit et l'ISF</p> <p>REMY GENTILHOMME</p>	<p>La donation ou la succession : particularités liées aux caractéristiques de l'entreprise Problèmes liés à l'évaluation Les donations atypiques La RAAR Les mandats de gestion future Le pacte Dutreil Transmission</p> <p>L'exonération de l'ISF pour le chef d'entreprise en activité Les pactes Dutreil ISF La situation du chef d'entreprise après cession</p>

Calendrier

10 ET 11 AVRIL 2014	JEAN PASCAL RICHAUD	Le chef d'entreprise et le droit de la famille
13 ET 14 MAI 2014	JACQUES DUHEM	Fiscalité d'entreprise et du chef d'entreprise
12 ET 13 JUIN 2014	PIERRE YVES LAGARDE	Protection sociale et rémunérations du dirigeant
2 et 3 JUILLET 2014	FREDERIC AUMONT	L'immobilier d'entreprise L'usage des sociétés civiles
17 et 18 SEPTEMBRE 2014	JACQUES DUHEM	Fiscalité de la transmission du patrimoine professionnel
1 ^{er} et 2 OCTOBRE 2014	REMY GENTILHOMME	La transmission à titre gratuit de l'entreprise L'ISF et les biens professionnels
19 NOVEMBRE 2014	JACQUES DUHEM ET PIERRE YVES LAGARDE	Les sociétés holdings
20 NOVEMBRE 2014	JACQUES DUHEM ET PIERRE YVES LAGARDE	Etude de cas de synthèse

Dans la limite des places disponibles, possibilité de suivre la formation par module.